



CABINET PREVENTION INCENDIE (CPI)

7 avenue Du Lieutenant Foucault 91170 VIRY CHATILLON Email: formation@cpincendie.fr

Tel: 01.69.24.99.40

Sécurité incendie en ERP de type O

Durée: 1.50 heures (0.50 jours)

Capacité d'accueil : de 4 à 10 candidats

Lieu: dans vos locaux Profils des stagiaires :

• Salariés des établissements hôteliers

Prérequis: Aucun

Objectifs pédagogiques

- Connaître les consignes de sécurité incendie de l'établissement
- Savoir exploiter le système de sécurité incendie
- Savoir mettre en oeuvre les appareils extincteurs
- Savoir organiser l'évacuation et/ou la mise en sécurité du public

Contenu de la formation

- Sensibilisation au risque incendie
 - o La combustion, le triangle du feu
 - o Les causes d'incendie dans les ERP de type O
- Les consignes de sécurité incendie
 - o La conduite à tenir en cas d'alarme incendie
 - o La conduite à tenir lors de la découverte d'un départ de feu
 - o La conduite à tenir en cas d'appel d'un client signalant un départ de feu
 - o Les numéros d'urgence et l'alerte des secours
 - o L'évacuation et / ou la mise en sécurité du public
 - o La prise en charge des personnes en situation de handicap en cas d'incendie
- Les appareils extincteurs
 - o Les différents types d'appareils extincteurs
 - o Le choix de l'extincteur en fonction du type de feux
 - o La mise en oeuvre des différents appareils extincteurs
- Le système de sécurité incendie
 - o Présentation du SSI
 - o Lecture et exploitation de l'ECS
 - o Procédure de réarmement
 - o La vérification journalière du SSI
- Visite commentée de l'établissement
 - o Repérage des moyens de secours
 - o Repérage des coupures d'urgence des énergies
 - o Repérage des issues et escaliers de secours





CABINET PREVENTION INCENDIE (CPI)

7 avenue Du Lieutenant Foucault 91170 VIRY CHATILLON Email: formation@cpincendie.fr

Tel: 01.69.24.99.40

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Directeur Opérationnel : Jean-Christophe LETURCQ Responsable pédagogique : Sébastien GALLEGO Assistante administrative : Agnès SANDRIN

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Visite de l'établissement

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.

Qualité et satisfaction

Taux de satisfaction des apprenants : 94% très satisfait

Modalités de certification

Délivrance d'un certificat de réalisation de formation Avoir participé à l'intégralité de la formation

Délais d'accès

3 semaines

Accessibilité

L'accès à nos formations peut être initiée soit par l'employeur soit à l'initiative d'un salarié avec l'accord de ce dernier.

Une fiche d'étude formation est éditée et renseignée avant l'envoi d'un devis, puis d'une convention, afin de s'assurer de la cohérence et de l'adaptation de la prestation souhaitée; ainsi que pour faciliter les échanges administratifs et pédagogiques, et l'organisation logistique et technique.

Tous nos formateurs, de par leurs expériences des établissements sociaux et médico-sociaux sont sensibilisés aux situations de handicap. Nous veillons au respect des conditions d'accueil des publics concernés et étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation.

Lorsque la formation est réalisée en intra, le client s'engage à mettre à disposition des locaux accessibles et nous communique son registre public d'accessibilité.

Tarif

Nous consulter / Sur devis

Mise à jour du document : SG - 22/12/2022